

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	32
Nombre de pouvoirs	8
Votants	40



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 109

Service Public d'Assainissement Non Collectif : rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RQPS) – année 2021

Séance du 21 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un septembre à 19h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Avit-de-Tardes, au nombre de 32, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 15 septembre 2022. Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

HAGENBACH Nadine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; BAUCULAT Annick ; LEGER Jean-Luc ; DEBAENST Catherine ; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; ESTERELLAS Philippe ; SIMONS Benjamin ; LEROUSSEAU Jean ; RAVET Nadine ; SALVIAT Gérard ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; LEGROS Pierrette ; PINLON Evelyne ; ARNAUD Christian ; JOSLIN Jean-Louis ; AUMENIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

MOINE Michel à DUCOURTIOUX Stéphane ; ROGER Thierry à DUGAUD Isabelle ; BOUQUET Benjamin à ROUGIER Bernard ; DURAND Serge à JOSLIN Jean-Louis ; LABARRE Jacqueline à NICOUX Renée ; CHEVREUX Laurence à DEBAENST Catherine ; FOUGERON Roger à LEGER Jean-Luc ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy ; MALHOMME Elodie ; BONIFAS Marina ; VERONNET Jean-Luc ; LABOURIER Dominique ; COLLIN Philippe ; LETELLIER Thierry

Rappel du contexte

Les collectivités compétentes en matière d'eau et d'assainissement doivent présenter annuellement leur Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RQPS) conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. A ce titre, la Communauté de communes exerçant la compétence SPANC doit présenter son rapport au conseil communautaire au titre de l'année 2021.

Le RPQS vise à présenter le mode de fonctionnement du service, les missions exercées et les activités réalisées durant l'année. Il détermine aussi les indicateurs réglementaires, devant renseigner la base de données « SISPEA » de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Il s'agit de porter à connaissance la vie du service et de se doter d'un outil de pilotage, de suivi et d'aide à la décision.

Objet de la demande

Le rapport annexé présente les principaux faits marquants de l'année 2021.

- ☒ **Une activité croissante** pour la réalisation des contrôles techniques périodiques des installations : 214 contrôles périodiques réalisés en 2021 contre 174 en 2020. L'année 2020 avait largement été contrainte par la crise sanitaire et les périodes de confinement.
- ☒ **Une activité maintenue** pour les contrôles de travaux relatifs aux nouvelles installations et aux réhabilitations.
- ☒ **Une augmentation** des diagnostics d'installations liés aux ventes (94 en 2021 contre 79 en 2020).
- ☒ **Le versement du dernier programme d'aide à la réhabilitation** à quatre bénéficiaires par l'Agence de l'eau (après quatre bénéficiaires en 2020) pour un montant total de 10 054,05 € (35 387,13 € de travaux de mises en conformité).
- ☒ **La poursuite et le développement des missions** d'information et de médiation, missions annexes et complémentaires aux activités courantes de contrôles portant en particulier de nombreuses demandes d'information, des demandes d'accompagnement, le traitement de réclamations, etc.

Le rapport annuel présente :

- **L'importance des installations d'ANC sur le territoire** : la mise à jour des données et la réalisation des diagnostics de vente permettent de faire évoluer le parc d'installations connu, constitué de 4066 installations contrôlées.
- L'analyse des données SISPEA et de l'observatoire de l'eau a permis également de faire évoluer l'estimation du nombre d'habitants desservis par le SPANC à 5 698 habitants soit environ 46 % de la population du territoire.
- **Les différentes missions du SPANC**, assurées par le prestataire VEOLIA et celles réalisées en interne par l'EPCI.
- **Les grandes lignes** de l'ensemble des activités du service en 2021.
- **Le nombre de contrôles réalisés en 2021** :
 - 214 contrôles périodiques (174 en 2020),
 - 94 contrôles pour une vente (79 en 2020),
 - 84 contrôles pour des projets
 - 41 contrôles d'exécution des travaux (respectivement 59 et 43 en 2020).

Ces données montrent :

- Unelégère augmentation du nombre de contrôles périodiques réalisés
 - Unedynamique croissante des contrôles de vente
 - Unecertaine stabilisation du nombre de contrôles de projet et d'exécution
- Les indicateurs réglementaires qui permettront le suivi de l'évolution du service :
 - Indice de mise en œuvre :80 pts
 - Taux de conformité du parc : 35,17 %(*taux courant de conformité des SPANC en général*)
 - Un point financier et budgétaire par la présentation du budget annexe du SPANC et de ses résultats de clôture 2021

Éléments d'appréciation

Le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du service permet de disposer d'une vision synthétique du fonctionnement du service public d'assainissement non collectif. Il présente les données principales de l'activité afin de les porter à connaissance.

Le rapport constitue aussi un outil de pilotage pour les futures réflexions relatives à l'évolution d'exercice de la compétence. En effet, le marché établi avec le prestataire historique Véolia eau s'est achevé au mois de juin 2022. Les RPQS ont permis d'anticiper la reprise en régie et ils permettront également de disposer d'informations sur le fonctionnement du service après la fin du contrat de prestations.

Le Conseil communautaire ACTE la prise de connaissance du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service SPANC pour 2021.

Ainsi fait et délibéré le 21 Septembre2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

PUBLIEE le

26 OCT. 2022

Valérie BERTIN,

Présidente

